



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-78338>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **24-78338**

FournituresServices

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : HOTEL DE VILLE AULNAY SOUS BOIS

Correspondant : M. BRUNO BESCHIZZA, MAIRE

Adresse : 1 BOULEVARD DE L'HOTEL DE VILLE, 93600 AULNAY SOUS BOIS

Coordonnées :

Courriel : Marches-publics@aulnay-sous-bois.com

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : PRELEVEMENTS ET ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DES DENREES ALIMENTAIRES EN PRODUCTION A LA CUISINE CENTRALE ET SUR L'ENSEMBLE DES POINTS DE DISTRIBUTION DE LA RESTAURATION MUNICIPALE - ANNEE 2024/2025 RENOUVELABLE EVENTUELLEMENT JUSQU'EN 2028 /2029.

Lieu d'exécution et de livraison : AULNAY SOUS BOIS, 93600 Aulnay-sous-bois

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : PRELEVEMENTS ET ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DES DENREES ALIMENTAIRES EN PRODUCTION A LA CUISINE CENTRALE ET SUR L'ENSEMBLE DES POINTS DE DISTRIBUTION DE LA RESTAURATION MUNICIPALE - ANNEE 2024/2025 RENOUVELABLE EVENTUELLEMENT JUSQU'EN 2028/2029.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le présent marché a pour objet les prélèvements et les analyses microbiologiques des denrées alimentaires en production à la cuisine centrale et sur l'ensemble des points de distribution de la restauration municipale. Celui-ci a pour objet le contrôle périodique de la qualité sanitaire des denrées alimentaires et une collaboration à la démarche qualité, en interprétant les résultats analytiques et en apportant un support technique. Il aidera la direction de la restauration à assurer le suivi de la veille réglementaire. Les montants du présent marché sont les suivants : Montant minimum annuel : sans Montant maximum annuel : 25 000 euro(s) HT

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. ;5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. ;1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations : 60%
- Valeur technique : 25%
- Délais : 15%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des candidatures : 26/07/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : RES 24-02

Renseignements complémentaires : Le présent marché est lancé selon une procédure adaptée conformément aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la commande publique. Cette consultation sera passée sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande en application des dispositions des articles R2162-4, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commandes mono-attributaire sans minimum et avec un maximum. Les bons de commande seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins. Cet accord-cadre concerne des prestations de fourniture et de service. Par conséquent, il est soumis au C. C.A.G.-F.C.S. L'accord-cadre est conclu pour une période d'un an (1) à compter du 1er octobre 2024 ou de sa notification si celle-ci est postérieure. L'accord-cadre peut être reconduit par périodes successives d'un (1) an pour une durée maximale de reconduction de trois (3) ans, sans que la durée totale ne puisse excéder quatre (4) ans. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins quatre (4) mois avant la fin de la durée de validité du marché. Conformément à l'article R. 2112-4 du Code de la commande publique, le titulaire du marché ne pourra pas refuser cette reconduction. Aucune tranche, variante, ni prestations supplémentaires éventuelles ne sont autorisées pour ce marché.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Courriel : Marches-publics@aulnay-sous-bois.com

Adresse internet : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?
PCSLID=CSL_2024_RVo4FXWWsh](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2024_RVo4FXWWsh)

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/07/2024